



Yaoundé, 09 MAI 2025

LB
COMMUNIQUE N°021 /25/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/2025

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°07/AONO/ANTIC/DG/CIPM/CCCM-BEC/2024, DU 03 DECEMBRE 2024, POUR LA
CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DE L'ANTIC, EXERCICES 2025-2027**

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), en annulation du Communiqué N°01/25/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/2025 du 28 février 2025, porte à la connaissance du Public que, l'Appel d'Offres National Ouvert N°07/AONO/ANTIC/DG/CIPM/CCCM-BEC/2024 du 03 décembre 2024, pour la Construction de l'Immeuble-Siège de l'ANTIC, exercices 2025-2027, est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 103 (b) du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics.

Par ailleurs, les Soumissionnaires sont invités à retirer les copies de leurs Offres auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM), dans un délai de quinze (15) jours, à compter de la date de publication du présent Communiqué, faute de quoi celles-ci seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Ampliations :

- JDM (pour publication),
- SEC/DG
- DAG
- CF
- AC
- SEC/CIPM
- MINMAP
- ARMP
- CHRONO/ARCHIVES

